

## Tendances de l'emploi territorial à la baisse pour 2011 : -1,7 % par rapport à 2010 – 2/3 des intentions de recrutement pour remplacer des départs

Source : Note de conjoncture de l'Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale, « Tendances de l'emploi territorial » (mars 2011). Document téléchargeable [en cliquant](#).

Le CNFPT<sup>1</sup> a publié en mars dernier sa note de conjoncture portant sur les tendances de recrutement dans la fonction publique territoriale (communes, conseils généraux et régionaux, structures intercommunales et établissements publics) pour 2011. Elle a été élaborée sur la base d'une enquête réalisée auprès de 2 828 collectivités et établissements publics. Le taux de réponse à cette enquête est de 85 %.

Dans cette édition annuelle, vous trouverez :

- les grandes tendances de l'emploi en termes d'intentions de recrutements et de remplacement des départs à la retraite sur 2011 ;
- les dynamiques des métiers territoriaux et les difficultés rencontrées l'année précédente (2010) pour recruter ;
- une analyse rétrospective de l'évolution des effectifs recensés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

### Deux principaux déclencheurs des intentions de recrutement : départs à la retraite et sorties définitives de l'emploi territorial

#### Intentions de recrutement sur 2011 :

Comparativement aux déclarations pour l'année 2010, le **nombre de recrutements envisagés** est légèrement **en baisse** : **-1,7 %** pour l'ensemble de la fonction publique territoriale :

- environ **20 900** pour des **remplacements** suite à des départs définitifs, soit 2/3 des postes ;
  - environ **11 780** liés à des **créations** de postes, soit 1/3 des postes.
- . Les **réductions** d'embauches sont **surtout prévues chez les organismes communaux** (communes de taille moyenne et CCAS<sup>II</sup>) et les conseils régionaux tandis que les conseils généraux et les intercommunalités d'agglomération pensent recruter davantage.
- . **1/3 des moyennes et grandes collectivités** ne devraient **pas remplacer la totalité des départs définitifs** en 2011. Certaines d'entre elles pensent même supprimer des postes ou différer certains de leurs recrutements.
- . Dans les **services départementaux d'incendie et de secours**, **plus de la moitié** des départements, communes de + 20 000 habitants et les intercommunalités d'agglomération **devraient recruter** mais c'est aussi **2/3** qui ne prévoit **aucun recrutement**.

A noter que **les effets** des différentes intentions en termes d'embauches, ainsi que **les processus de mutualisation** mis en œuvre par certaines collectivités, n'ont pu être mesurés en termes d'effectifs à partir des réponses fournies par ces dernières.

#### Qu'est-ce que la mutualisation des services ?

Dans un contexte de finances publiques locales difficile, de crise économique et de réformes institutionnelles, il s'agit pour les collectivités de **réaliser des économies d'échelle** en mutualisant leurs ressources pour certains services : actuellement un peu moins de 10 % des collectivités ont adopté ce type de démarche.

Quand la mutualisation existe, principalement au sein des communes de grande taille, les **services concernés** sont : l'informatique et le traitement de l'information, la gestion financière et la comptabilité, l'action économique et le développement local, l'action culturelle, le personnel et les ressources humaines.

- **6 secteurs** concentrent **plus de la moitié des recrutements**, remplacements ou créations :
  - ⇒ 2 secteurs « **La propreté, la collecte et la gestion des déchets** » (**+5 %**) et « **Les affaires scolaires** » (**+3.5 %**) voient leur **poids relatif** dans les recrutements fortement **augmenter** ;
  - ⇒ pour les 4 autres secteurs, « **La petite enfance** », « **Le social** », « **Le bâtiment et le patrimoine bâti** » et « **Les affaires juridiques et administratives** », la majorité des intentions de recrutements sera liée à des remplacements de départs définitifs.

## Dynamique des métiers territoriaux

### Métiers concernés par des recrutements :

- 1) Métiers des **services techniques** : près de **28 %** des recrutements envisagés, en particulier ceux de la **propreté (agent de nettoyage)**, de **l'entretien du bâtiment (ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments et agent d'entretien polyvalent)** et dans une moindre mesure de la **voirie (agent d'exploitation de la voie publique et technicien voirie)** ;
- 2) Métiers du domaine des **prestations sociales et culturelles**, avec des recherches de personnels sur des postes d'**aide à domicile** et de **travailleur social**, ainsi que dans le secteur de la **restauration collective (agent polyvalent de restauration)** ;
- 3) Métiers du domaine de **l'éducation et de l'enfance** : **agent d'accompagnement de l'enfance** et d'**assistant d'accueil petite enfance**.

### Evolution des métiers territoriaux :

Effectifs en forte diminution	Effectifs en forte augmentation
Peu de collectivités interrogées ont fait état des métiers en diminution. Quand ils sont évoqués, il s'agit des mêmes métiers qu'en 2008 : <b>métiers du secteur du bâtiment et du patrimoine bâti</b> (agent d'entretien polyvalent et ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments).	Comme en 2008, il s'agit des métiers du <b>secteur de l'enfance</b> (agent et assistant d'accueil petite enfance, animateur éducatif et de loisirs) pour les grandes et moyennes collectivités, <b>agent d'entretien polyvalent</b> et d' <b>aide-soignant</b> pour les petites collectivités.
Métiers à forte évolution de compétences ou d'activités	Métiers émergents ou nouveaux
Comme en 2008, la plupart sont liés aux <b>ressources humaines</b> (directeur et assistant RH) dans les moyennes et grandes collectivités, aux <b>affaires administratives</b> (secrétaire de mairie) au sein des petites et métier d' <b>agent de gestion administrative</b> pour toutes les tailles de collectivité.	Seules les moyennes et grandes collectivités ont donné quelques exemples : métiers du <b>secteur de l'environnement</b> (chargé d'études environnement et de conseiller environnement) et comme en 2008, métier de chargé de communication.

### Difficultés de recrutement sur :

- \* des métiers cités les années précédentes : principalement **aide-soignant, infirmier** et **assistant d'accueil petite enfance** pour les domaines de la santé et de l'enfance ; **agents d'entretien polyvalent** et **ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments** pour le secteur du bâtiment et du patrimoine bâti ;
- \* de nouveaux métiers depuis 2009 ou 2010 : **éducateur de jeunes enfants** ou **agent d'accompagnement de l'enfance** ; **médecin clinicien** pour les conseils généraux.

## Tendances régionales dans les recrutements et rétrospective de l'évolution des effectifs

### Pour les moyennes et grandes collectivités

Le recrutement des régions en 2011 et celles qui ont rencontré des difficultés pour recruter en 2010

- ⇒ globalement, **1/3** des collectivités envisagent de **recruter** : sur l'ensemble du territoire près de 20 400 embauches sont prévues, en particulier en Île-de-France (24 %), Bretagne (11 %), Rhône-Alpes (8 %) et Nord-Pas-de-Calais (8 %) ;
- ⇒ environ **1/4 ont fait part de difficultés à recruter** au cours de l'année 2010, la région la plus touchée étant le Centre suivi par l'Île-de-France (37 %).

### Éléments d'analyse de l'évolution des effectifs entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 1<sup>er</sup> janvier 2010

- ⇒ un **fort recours aux emplois aidés** pour amortir la dégradation de la situation économique : sur un an, le nombre d'agents territoriaux tous statuts confondus s'élevait à 1 844 000, soit + 2 %, dont **+ 42,5 % d'emplois aidés** ;
- ⇒ une **évolution contrastée des effectifs territoriaux** selon le type de collectivités : une **augmentation** dans les **conseils généraux et régionaux (+2,5 % sur un an)** suite à l'élargissement de leurs missions. De plus, avec les **processus de mutualisation** de services et d'effectifs, les **structures intercommunales augmentent** leurs effectifs tandis que les **plus grandes communes** vivent une **baisse d'effectifs** ;
- ⇒ une **baisse du poids des non-titulaires (- 1%)** compensée par les **emplois aidés (+ 1%)**. La répartition des effectifs par statut se compose comme suit : **75 % de titulaires**, 22 % de non-titulaires et 3 % d'emplois aidés.